

Jean-Baptiste André Godin à Auguste Adolphe Hourdequin, 5 novembre 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation1 p. (372v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Adolphe Hourdequin, 5 novembre 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49740>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[5 novembre 1878](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Hourdequin, Auguste Adolphe \(1824-\)](#)

Lieu de destination Saint-Quentin (Aisne)
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin demande à Hourdequin d'utiliser un caractère n° 10 au lieu du n° 11 pour composer le premier article du journal *Le Devoir*. Dans le post-scriptum, il l'avertit qu'il désire renouveler l'annonce et le cliché relatifs à son industrie dans le prochain numéro du journal.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir, Imprimerie](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

juin 5 9^{me} 78

21
22

Monsieur Bourguin,

Depuis longtemps j'éprouve le besoin de vous demander s'il ne nous serait pas possible de nous procurer des caractères N° 10 pour le premier article du "Droit". Le caractère N° 11 contraste trop avec le reste du journal. Je désirerais nous voir réaliser l'amélioration que ce changement de caractères donnerait à mon journal.

Je vous salue bien sincèrement

attention que je désire renouveler dans "Le Droit" de cette semaine l'annonce et le cliché concernant mon industrie.

Dodin J.

At. Je signale à votre